

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS	Nord et limitrophe	3 mois	6 mois	1 an
		22.00	40.00	75.00
	Autres départements	25.00	45.00	80.00
	Belgique	30.00	55.00	95.00
	Union Postale; Tarif A...	35.00	60.00	100.00
	Union Postale; Tarif B...	40.00	65.00	105.00

ANNONCES	ROUBAIX	TOURCOING	LILLE	PARIS	MOUSCRON
	69 à 71, Grande-Rue. Tél. 84, 8.00 et 19.00. Int. 6.	82, rue Carnot. Tél. 87.	13, rue Faidherbe. Tél. 87.07.	Boulevard des Italiens. Tél. Louvre 09.49.	105, rue de la Station. Tél. 5.44.

LA CONCURRENCE TERRASSÉE

RABAI
CONSIDÉRABLES

AU SOLDEUR

Palais de la Chasseuse
33, Rue Pierre-Motte, 33
ROUBAIX

Pour organiser la paix sociale

Dans l'horizon trouble de notre région de Roubaix-Tourcoing assombri par les souffrances de sept semaines de grève et par la lassitude de négociations toujours infructueuses, l'accord conclu entre les patrons indépendants et les syndicats ouvriers a fait luire un premier espoir.

Environ 30 à 35.000 ouvriers, occupés dans 90 usines, pourront reprendre le travail dès lundi matin.

Cet accord apparaît d'abord comme une solution de bon sens qui fait confiance aux nombreuses autorités sociales dont les interventions ou les efforts directs ont préparé la formule de médiation Laval. Plutôt que de courir l'aventure de nouveaux et longs pourparlers, les patrons indépendants et les dirigeants ouvriers ont préféré souscrire à l'arbitrage de fait de M. le président du Conseil. C'était à la fois sagesse et humanité. La population laborieuse de nos régions leur en saura gré.

L'accord se révèle en outre comme une solution de collaboration, comme un compromis de conciliation issu de sacrifices consentis de part et d'autre. On a fait taire les amours-propres et les espoirs de victoires. A une guerre d'usure aboutissant à la capitulation d'une des parties, on a sagement préféré une paix sans vainqueurs ni vaincus; à des conditions imposées, un accord accepté de tous; à des rentrées individuelles arrachées par lassitude ou par pression extérieure, une reprise joyeuse et massive du travail sur l'ordre même des organisations syndicales.

C'est la vraie méthode de pacification qui s'impose dans les conflits sociaux, ou les adversaires de la veille, redevenant les collaborateurs du lendemain, ont besoin de dépouiller, au seuil de l'usine, le fardeau des malentendus, des déhançes et des rancoeurs pour affronter ensemble les chocs de la concurrence et faire face aux périls de la crise économique.

Que peut compter, en face d'un tel résultat, la légère compensation de 1 1/2 des salaires consentie par les patrons indépendants et dont les répercussions sur le prix de revient total sont, au dire des techniciens, de l'ordre de 25 à 30 centimes pour 100 francs?

La joie au travail, la bonne volonté dans l'effort sont des impératifs qui, s'ils ne peuvent figurer dans des calculs de pourcentage, n'en constituent pas moins des facteurs primordiaux de rendement dont il faut tenir le plus grand compte.

Dans cet ordre d'idées, d'ailleurs, l'accord conclu le 3 juillet a une portée plus haute encore. Il peut marquer pour notre région le début d'un ère nouvelle, celle de l'organisation de la paix sociale. N'apparaît-elle pas suggestive à cet égard, la phrase suivante, insérée dans le contrat à l'article des garanties d'avenir: « Les deux parties déclarent que leurs efforts mutuels doivent porter sur le développement de la puissance économique et industrielle de la région dans la paix sociale. »

La procédure minutieuse instituée pour prévenir les conflits n'est pas moins caractéristique. Avant toute modification des conditions de travail ou de salaires, les parties seront réunies pour des négociations qui, sauf accord, ne pourront s'achever avant le délai d'un mois.

En cas de mésentente, une Commission mixte, présidée par un tiers arbitre, prendra une décision qui fera obligatoirement l'objet d'un examen et d'un vote des assemblées générales.

Qui ne voit dans ce réseau de mesures ensermant et fixant la paix de toutes parts un noble effort qui aboutit, dans un autre ordre sans doute, mais à l'instar de la fameuse trilogie de Genève, à opérer, par l'arbitrage des conflits, le désarmement des haines entre classes et la sécurité de l'industrie et des ouvriers?

Voilà la haute portée sociale de l'accord.

C'est pourquoi, renonçant à une résolution que les raisons économiques ne suffisent pas à justifier, beaucoup de patrons voudront s'y rallier sans retard et, par ce geste généreux, mettre fin à de dures souffrances et préparer à nos cités un avenir meilleur.

La Haute-Cour se réunira le 20 juillet

Le Président du Sénat a annoncé que vers des réquisitions du procureur général la Haute-Cour se réunira le 20 juillet pour statuer sur les affaires Barri, Péret, Bessard, Fagot et Gaston Vidal.

BILLET PARISIEN LE PARLEMENT EN VACANCES

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL.)

PARIS, 4 JUILLET (MINUIT).

Ce matin, après le coup de 2 heures et tandis que les vapeurs des derniers orages flottaient sur les quais déserts de la Seine, M. Pierre Laval lit à la tribune du Palais-Bourbon le décret de clôture. Au Sénat, la même formalité était accomplie au même moment.

Les Chambres sont donc en vacances. Aujourd'hui, députés et sénateurs ont fait leurs malles et sont partis pour leurs départements respectifs.

A la Chambre, la lecture du décret de clôture a été accueillie par les applaudissements du centre et de la droite. La gauche s'abstint de toute manifestation, mais M. Herriot, au nom des radicaux-socialistes, tint pourtant à faire entendre une protestation qui ne pouvait, d'après la règle constitutionnelle, qu'être purement platonique.

En fait, la Chambre, excédée par un travail épuisant de jour et nuit, n'était pas fâchée de se mettre en vacances. Certes, on pouvait estimer qu'elle avait encore des questions urgentes à régler. En outre, il eût été préférable qu'elle pût délibérer à loisir sur les développements de la suggestion de M. Hoover. Mais l'opposition, qui n'avait plus qu'un but, renverser le Gouvernement pour prendre sa place, ne voyait dans toute la proposition du Président Hoover qu'un moyen de faire servir la politique extérieure à des fins de politique intérieure.

Au surplus, le Gouvernement s'est réservé de convoquer le Parlement si besoin en est. Mais il ne pouvait laisser se prolonger une situation qui, à l'époque des vacances, tourne facilement au désordre, surtout lorsqu'on est à moins d'une année des élections générales. Il eût été fâcheux que les graves problèmes fixés par les négociations avec les Etats-Unis fussent examinés sous l'angle de la politique électorale; la démagogie n'a que trop tendance à prendre le pas sur la saine politique. Elle n'aurait vraiment que fait dans une affaire qui conditionne tant d'intérêts vitaux de notre pays.

Les chefs soudanais à l'Arc de Triomphe



Les chefs soudanais, qui sont arrivés à Paris pour visiter l'Exposition coloniale, sont rendus à l'Arc de Triomphe, où ils ont déposé une couronne sur la tombe du Soldat inconnu. (Ph. Kerpelon.)

Le raid France-Japon de Le Brix et Doret

Paris, 4 juillet. — Devant les mauvaises conditions atmosphériques qui sévissent actuellement, les aviateurs Doret et Le Brix ne prendront pas le départ avant mardi matin.

L'aviateur Le Brix nous a affirmé son intention de tenter simplement le record du monde de distance, en ligne droite, sur l'itinéraire France-Japon et non pas un Tour du monde.

LE COMPROMIS FRANCO-AMÉRICAIN

Il proclame l'intangibilité du paiement par l'Allemagne de l'annuité inconditionnelle

Paris, 4 juillet. — La conférence qui réunissait les ministres français, M. Mellon, secrétaire d'Etat au Trésor, et M. Walter Edge, ambassadeur des Etats-Unis, a pris fin à minuit 40. A son issue, le communiqué suivant a été fait à la Presse:

M. Mellon, secrétaire d'Etat à la Trésorerie américaine, et M. Walter Edge se sont rencontrés vendredi, à 21 h. 30, à la présidence du Conseil avec M. Briand, ministre des Affaires étrangères; Flandin, ministre des Finances, et François Poncet, sous-secrétaire d'Etat à l'Economie nationale. M. Pierre Laval, appelé au Sénat et à la Chambre par les travaux parlementaires, n'a pu assister au début de la conférence.

Les délégués des deux Gouvernements ont continué l'examen de la proposition Hoover et de la note française. M. Mellon a confirmé que le Gouvernement américain avait décidé d'accepter le maintien du paiement par l'Allemagne de l'annuité inconditionnelle prévue au plan Young.

D'autres divergences de vues ont été écartées. Celles qui subsistent et qui sont de moindre importance seront soumises au Conseil des ministres.

L'accord sur la partie technique et financière des négociations semble, sous réserve de l'adhésion des autres puissances intéressées, devoir être très prochainement acquis.

L'arrangement à intervenir consacre le principe essentiel de la contre-proposition française, à savoir l'intangibilité du paiement par l'Allemagne de l'annuité inconditionnelle prévue au plan Young, c'est-à-dire du paiement des réparations. C'est là un résultat capital pour les délégués français.

Il leur reste maintenant à obtenir l'adhésion des autres puissances européennes intéressées aux réparations en ce qui concerne les modalités d'application du moratoire Hoover et la mise en vigueur du plan Young après l'année de suspension des paiements que la proposition américaine prévoit jusqu'au 1^{er} juillet 1932.

Il semble que l'arrangement déjà réalisé sur l'ensemble de ce système entre les Etats-Unis et la France facilitera l'accord général, les autres puissances étant bien moins éprouvées par l'arrêt des paiements de l'Allemagne.

Deux points doivent dès maintenant être mis en lumière. En premier lieu les 500 millions de marks-or, montant du paiement par l'Allemagne de l'annuité inconditionnelle, que la France remettra à sa disposition par l'intermédiaire de la Banque des règlements internationaux ne seront pas prêtés au Reich, mais aux chemins de fer allemands, en sorte que l'emprunt allemand aura un caractère commercial.

En second lieu, si l'Allemagne, après 1932, réclame un nouveau moratoire comme le plan Young lui en donne le droit, il ne sera pas fait appel aux versements par la France des 500 autres millions de marks-or, la Banque des règlements internationaux, aux termes de l'article 199 du plan Young, ayant la faculté de ne pas faire jouer cette clause. Ainsi, on le voit, la position française telle qu'elle avait été définie par le Gouvernement et approuvée par le Parlement se trouve pleinement confirmée.

Charles Péliissier enlève au sprint l'étape Vannes-Les Sables d'Olonne

Il partagera avec Di Paco l'honneur du maillot jaune

LE NORDISTE PERRAIN EST MIS HORS DE COURSE

Décidément les « as » ne sont pas gens sérieux. Les autres jours ils se plaignaient des départs séparés; et luyouaient leurs belles moyennes pour que l'on revienne à la course en ligne.

Hier, le départ a eu lieu comme ils le souhaitent; résultat? Une étape monotone, à un train plutôt ralenti, gussé, ne faut-il pas s'étonner que le directeur de la course ait résolu de revenir aux départs séparés ce matin. Les coureurs n'ont qu'à s'en prendre à eux seuls!

Ce fut donc une étape « pour rien ». Le début promettait pourtant. Quelques dévoués avaient assuré un train très régulier qui avait eu pour effet de faire fuir pied à quelques isolés. En outre le vent avantageant les hommes, les suivants s'attendaient à ce qu'ils continuent à belle allure. Il n'en fut rien. Subitement le train se ralentit; et ce fut dès lors plutôt un « défilé » qu'une course, ce qui permit aux leaders de reculer.

Il fallut une chute à quelques kilomètres de l'arrivée, pour donner un peu d'animation à la course. » Vingt hommes tombèrent, mais se relevèrent sans grand mal. Seuls Schepers et Dewaele se virent légèrement distancés par accident de machine.

Aux Sables-d'Olonne, Charles Péliissier démontra qu'il n'avait rien perdu de sa vitesse, et que la période de « polisse » était finie pour lui.

Il parait donc entendu que les « as » ne veulent rien tenter avant les Pyrénées. C'est leur droit, mais ce n'est pas leur intérêt. Et puis, les départs séparés de ce matin et la longueur de l'étape vont peut-être causer des surprises. Les « rouleurs de caisse » vont avoir beau jeu aujourd'hui, et nous pourrions bien avoir ce soir des surprises.

Signalons que deux membres de

UNE ENCYCLIQUE DU PAPE SUR LE CONFLIT ENTRE LE FASCISME & L'ACTION CATHOLIQUE

Rome, 4 juillet. — L'« Osservatore Romano » publie aujourd'hui une encyclique de Pie XI sur le conflit entre le Fascisme et l'Action catholique.

Après avoir rendu grâce des témoignages de sympathie qui lui sont venus du monde entier dans sa défense de la liberté des consciences, Pie XI stigmatise les accusations calomnieuses et les procédés violents dont furent victimes dernièrement à Rome et en Italie les Associations de jeunesse et d'étudiants dépendant de l'Action catholique.

Puis il réfute point par point un message d'allure officielle radiodiffusé par les stations italiennes. « Rarement, dans notre vie bibliographique, dit Pie XI, nous avons trouvé un document si tendancieux et si contraire à la vérité et à la justice. En réalité, ce qu'on veut c'est arracher à l'Eglise toute la jeunesse.

L'encyclique s'étend particulièrement sur la conception fasciste de l'Etat et de l'éducation. Après avoir rappelé les droits de l'Eglise sur les âmes et la parole de Jésus-Christ: « Laissez venir à moi les petits enfants », Pie XI s'élève contre « cette tentative de monopoliser entièrement la jeunesse, depuis l'enfance jusqu'à l'âge adulte, pour le plein et exclusif avantage d'un parti, d'un régime, sur la base d'une idéologie qui, explicitement, se résout en une vraie et propre staltolatrie paternelle, en plein conflit avec les droits naturels de la famille qu'avec les droits surnaturels de l'Eglise. »

L'instruction religieuse dans les écoles et la présence d'aumôniers, d'ailleurs dans des conditions et ligures, ne sont pas toute l'éducation. « Ce n'est pas chose conciliable avec la doctrine catholique que de prétendre que l'Eglise, que le Pape, doivent se limiter aux pratiques extérieures de la religion et que le reste de l'éducation appartient à l'Etat. »

Et les derniers événements mon-

UN BALLON SPÉCIAL S'ENVOLERAIT DU « COMTE-ZEPPELIN » POUR EXPLORER LA STRATOSPHERE

Friedrichshafen, 4 juillet. — Selon les déclarations du docteur Eckener, l'Américain Wilkins a repris son projet de voyage au Pôle avec le « Nautilus ». Le submersible, qui a subi les réparations nécessaires, serait prêt à poursuivre sa randonnée. Le docteur Eckener réserve encore sa décision.

Entre temps, les préparatifs pour l'expédition arctique du « Comte-Zeppelin » se poursuivent activement. Aux dernières nouvelles, on apprend qu'il est question d'une nouvelle tentative d'exploration de la stratosphère, au moyen d'un ballon spécial qui serait pris à bord du « Comte-Zeppelin », d'où il prendrait son envol.

Le docteur Welckmann, de Leipzig, et le savant russe, M. Molchanov, sont attendus incessamment à Friedrichshafen pour surveiller la fabrication d'un ballon, spécialement construit pour cette expérience, et dont l'exécution est confiée à la maison Riediger, d'Augsbourg, qui a construit le ballon du professeur Piccard.

Le départ est prévu pour le 26 juillet.

Le mariage de la princesse Hélène

Bucarest, 4 juillet. — Le mariage de la princesse Hélène avec l'archiduc Antoine De Habsbourg doit être célébré le 26 juillet à Sofia, dans une stricte intimité.

LE CONGRÈS EUCHARISTIQUE DE LILLE s'achèvera aujourd'hui par d'inoubliables manifestations

Le Congrès eucharistique de Lille continue à se dérouler avec un splendide succès, tel que jamais aucune manifestation n'en a connu dans notre région.

Il touche maintenant à sa fin et la journée d'aujourd'hui, la dernière de ces fêtes grandioses d'hommage envers le Dieu fait Homme, recevra un éclat, une solennité dont on ne peut à l'avance se faire une idée.

Combien seront-ils ce matin à la messe, cette après-midi au cortège et au salut, les hommes de foi, les catholiques convaincus qui, avec une ferveur ardente et enthousiaste, voudront manifester leurs croyances religieuses?

Cent mille, deux cent mille; on ne peut le prévoir.

Combien d'autres voudront assister à ce spectacle impressionnant?

Dès maintenant, on peut bien prédire que cette mobilisation de chrétiens sera un spectacle incomparable de grandeur, une manifestation éclatante de la vitalité du sentiment religieux dans l'âme de la foule.

Elle sera une réponse victorieuse à tous ceux qui prétendent, aveuglés qu'ils sont par un sectarisme destructeur, que la Religion se meurt, que l'idéal divin n'est plus capable d'attirer la multitude.

Elle montrera, au contraire, que seuls ils peuvent avoir une telle emprise et qu'aucune puissance ne pourra les supplanter ou les détruire.

La discussion qui clôtura ces exposés Conna lieu à des échanges de vues très intéressants, notamment sur la coïncidence de l'Instruction religieuse et de l'Instruction primaire. Quelques diocèses complètent le premier de 11 à 12 ans et laissent l'enfant tout à la préparation de son certificat l'année précédente. Mais il est difficile d'appliquer partout le même usage.

Le banquet à l'évêché

A midi trente, un banquet assemblait dans les salons de l'évêché un très grand nombre de personnalités religieuses, et civiles que Son Eminence le cardinal-évêque avait tenu à réunir autour de lui avant la grande cérémonie de dimanche, pour leur exprimer ses remerciements pour l'éclat qu'elles donnent par leur présence à ce magnifique Congrès et pour le concours qu'elles ont apporté au succès de cette grandiose manifestation.

Le sujet de ce jour était: Le règne de Jésus-Christ s'établissant dans les familles par l'Eucharistie.

Dans la salle Sainte-Catherine, rue de la Barre, Mgr Courcois, évêque d'Orléans, traita ce sujet du point de vue doctrinal. Plus de six cents jeunes filles étaient présentes. Mgr Debout, vice-président du Comité national, présidait la séance.

« Le règne de Jésus-Christ, déclara Mgr Courcois, doit s'établir sur l'humanité entière, et ce bienfait de la présence eucharistique doit être procuré tant aux individus qu'aux familles et aux sociétés. La communion, conclut-il, établit la demeure de Jésus-Christ et nous assure toutes les grâces dont nous avons besoin pour l'action. »

Mgr Grete, évêque du Mans, exposa ensuite, à l'auditoire attentif et enthousiaste, comment la communion protège et fortifie la vie de l'âme chez la jeune fille. « Celui qui est la vie, dit l'Éminent prélat, ne laisse pas la vie morte. L'Eucharistie incite à l'apostolat. » De même, ses bienfaits font la mère et pour l'épouse ne sont pas chimériques mais bien réels.

Le même sujet fut rapporté devant une salle comble, à la Centrale des Œuvres, rue de la Monnaie.



QUELQUES UNS DES PRÊLATS QUI ASSISTÈRENT JEUDI À L'OFFRANDE DES ROSES. De gauche à droite: NN. SS. BARBAUD, évêque maronite d'Angora; KHAYALTE, chorévêque, recteur de la mission syrienne à Paris; PERRAIN, vicaire apostolique de Sué. (Ph. J. d. R.)

Les conférences et séances d'études

Le sujet de ce jour était: Le règne de Jésus-Christ s'établissant dans les familles par l'Eucharistie.

Dans la salle Sainte-Catherine, rue de la Barre, Mgr Courcois, évêque d'Orléans, traita ce sujet du point de vue doctrinal. Plus de six cents jeunes filles étaient présentes. Mgr Debout, vice-président du Comité national, présidait la séance.

« Le règne de Jésus-Christ, déclara Mgr Courcois, doit s'établir sur l'humanité entière, et ce bienfait de la présence eucharistique doit être procuré tant aux individus qu'aux familles et aux sociétés. La communion, conclut-il, établit la demeure de Jésus-Christ et nous assure toutes les grâces dont nous avons besoin pour l'action. »

Mgr Grete, évêque du Mans, exposa ensuite, à l'auditoire attentif et enthousiaste, comment la communion protège et fortifie la vie de l'âme chez la jeune fille. « Celui qui est la vie, dit l'Éminent prélat, ne laisse pas la vie morte. L'Eucharistie incite à l'apostolat. » De même, ses bienfaits font la mère et pour l'épouse ne sont pas chimériques mais bien réels.

Le même sujet fut rapporté devant une salle comble, à la Centrale des Œuvres, rue de la Monnaie.

L'assemblée générale et le concert spirituel

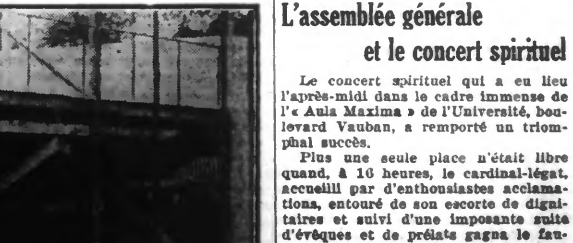
Le concert spirituel qui a eu lieu l'après-midi dans le cadre immense de l'« Aula Maxima » de l'Université, boulevard Vauban, a remporté un triomphal succès.

Puis une seule place n'était libre quand, à 16 heures, le cardinal-évêque, accompagné par d'enthousiastes acclamations, entouré de son escorte de dignitaires et suivi d'une imposante suite d'évêques et de prêtres, gagna le faubourg emporté d'une marche, au premier rang de l'assistance.

A ses côtés prennent place les cardinaux Verdier, archevêque de Paris; Van Roey, archevêque de Malines, et Binet, archevêque de Besançon; Mgr Chollet, archevêque de Cambrai; Mgr Plichon et Gronssan, députés; NN. SS. Andollent, évêque de Blois; Heylen, évêque de Namur; MM. Edouard Descaups, maire de La Madeleine, et Nicolle, député.

À la fin du repas, des toasts furent prononcés par M. Nicolle, député de la circonscription, au nom des parlementaires du département; par Mgr Heylen, au nom des congressistes étrangers, et par Mgr Andollent, président du Comité national des Congrès eucharistiques.

Puis, Son Em. le cardinal-évêque remercia tous les congressistes du bel exemple qu'ils donnent et exprima sa joie profonde au spectacle de cette union de tous les cœurs catholiques dans cette manifestation de foi ardente qui sera particulièrement agréable au cœur du Souverain Pontife.



Vue de la partie du reposoir monumental qui a été incendiée par des vandales. (Ph. J. d. R.)